

QUALITÉ DE VIE

La ville teste l'éco-pâturage



Le budget municipal

● PAGES 6-8

L'équipe municipale

● PAGES 10-11

Rentrée scolaire et Covid-19,
une équation compliquée

● PAGE 12

- 04 > SOLIDARITÉ**
Les actions pendant la crise sanitaire
 > La ville, les professionnels de santé,
 les commerçants et les associations mobilisés
 > Écoliers solidaires
- 06 > DOSSIER**
BUDGET COMMUNAL
- 09 > URBANISME**
Travaux
- 10 > L'ÉQUIPE MUNICIPALE**
Présentation
- 12 > JEUNESSE**
Rentrée scolaire 2020-2021
- 13 > QUALITÉ DE VIE**
Environnement
 > La ville expérimente l'éco-pâturage
 > Les premières récoltes dans les jardins
 familiaux
 > Quatre nouveaux hôtels à insectes
- 14 > CULTURE**
Médiathèque
 > Les tout-petits à la médiathèque
 > Catalogue en ligne
- 15 > CULTURE**
Programmation jeune public
- 16 > SPORTS ET VIE ASSOCIATIVE**
Des initiatives solidaires à souligner
 > Un geste solidaire des pompiers
 > Des timbres pour les enfants...
 > La JSC mobilisée en faveur du personnel
 soignant
- 17 > PORTRAIT D'AGENT**
Service communication
- 18 > MON QUARTIER**
Le Pila

Services municipaux

MAIRIE de CARBONNE

place Jules Ferry, 31390 Carbonne
 Tél. : 05 61 87 80 03
www.ville-carbonne.fr
contact@ville-carbonne.fr
 Ouverte du lundi au vendredi de 8h30
 à 12h30 et de 14h à 17h.

COMPLEXE DU BOIS DE CASTRES

salle des fêtes
 Tél. : 05 61 87 03 11

CENTRE TECHNIQUE MUNICIPAL

Ouvert du lundi au vendredi de 8h à 12h
 et de 13h30 à 17h30.
 Tél. : 05 61 87 94 26
centre.technique.municipal@ville-carbonne.fr
 Astreinte technique : 06 23 71 47 57

ESPACE ASSOCIATIF MUNICIPAL

Tél. : 05 61 87 25 74 ou 06 88 74 01 31
espace.associatif.municipal@ville-carbonne.fr

MÉDIATHÈQUE MUNICIPALE

48, rue Lucien-Cassagne.
 Tél. : 05 61 87 59 81
service.culturel@ville-carbonne.fr
 Ouverte le mardi et le vendredi de 15h à 18h.
 Le mercredi et le samedi de 10h à 12h et de 14h à
 18h. Le jeudi de 10h à 12h.

PISCINE MUNICIPALE

Ouverte de juin à août. Tél. : 06 88 74 01 79

POLICE MUNICIPALE

Avenue Frédéric Mistral
 Tél. : 05 61 97 32 82
police.municipale@ville-carbonne.fr

SERVICE COMMUNICATION

Tél. : 05 61 87 68 48
service.communication@ville-carbonne.fr

Établissements scolaires

Maternelle Henri-Chanfreau : 05 61 87 99 80

Élémentaire Henri-Chanfreau : 05 61 87 85 59

Groupe scolaire Guy-Hellé : 05 61 87 32 59

Collège André-Abbal : 05 61 98 45 10





Denis TURREL,
Maire de Carbonne

“ **En ces temps d'incertitude, soyez assurés de notre engagement pour garder le cap et être présents à vos côtés pour l'avenir de Carbonne.** ”



M. le maire,
reçoit le vendredi
après-midi
et le samedi matin.
Tél. 05 61 87 80 03

Cette année 2020, très particulière pour chacun d'entre nous, vient renforcer la nécessité de développer notre territoire en s'appuyant sur l'économie locale et la solidarité.

Tout d'abord, comme nouveau maire, je suis fier et reconnaissant d'animer une équipe du Conseil municipal engagée depuis le 26 mai au service de nos administrés.

Cette nouvelle maquette du bulletin municipal en est l'illustration, sous une présentation novatrice dans son format comme dans son contenu et sa périodicité : l'Info 107 paraîtra désormais trois fois dans l'année, avec toujours plus d'informations sur les actions et les enjeux dans la commune, de nouvelles rubriques viendront l'enrichir.

Ce bulletin nouvelle formule est l'occasion de vous présenter les élus de la nouvelle équipe municipale. Ce qui fédère cette nouvelle équipe est la volonté de porter ensemble des ambitions et des projets autour d'un double fil rouge : citoyenneté et lien social.

Notre ambition est bien de concrétiser cette volonté en menant une politique réaliste autour de trois enjeux prioritaires. Tout d'abord, l'accès à l'éducation, à la culture et aux activités de sports et loisirs par la richesse de la vie associative et l'engagement des bénévoles. Tout en favorisant l'économie locale et les commerces de proximité en partenariat avec la Communauté de Communes du Volvestre qui porte la compétence « développement économique ». Enfin, en ayant une attitude solidaire et vigilante pour renforcer la tranquillité et la sécurité de chacun d'entre nous. Pour que le « Vivre Ensemble » tant recherché ne reste pas lettre morte à Carbonne !

2020 est bien sûr marquée par la crise du Covid-19, qui nous affecte toujours. Je tiens à saluer et remercier la responsabilité des Carbonnaises et des Carbonnais, ainsi que l'engagement des nombreux bénévoles qui, aux côtés des agents du service public, ont permis de surmonter ou du moins d'atténuer les épreuves et les difficultés du confinement.

Je souhaite mettre à l'honneur l'action du Centre Communal d'Action Sociale et les aides à domicile qui ont assuré la continuité de l'accompagnement et des soins auprès de nos aînés, dans des conditions difficiles.

Cette crise a provoqué un changement dans les rapports humains et une nouvelle forme de solidarité. A nous, tous ensemble, d'en tirer les enseignements.

Ainsi, je suis persuadé comme nombre d'entre vous que la crise Covid-19 peut représenter aussi un atout pour Carbonne et le Volvestre si nous prenons conscience de ne pas opposer la nécessité d'améliorer les conditions de vie de nos concitoyens et une transition écologique encore plus indispensable.

« En avant Carbona ! »

LES ACTIONS PENDANT LA CRISE SANITAIRE

La ville, les professionnels de santé, les commerçants et les associations **mobilisés**

Écoles fermées, associations à l'arrêt, rues désertes, activité économique en suspens, 55 jours durant lesquels la ville de Carbonne, comme l'ensemble des villes de France, a été confinée. Dans le cadre des obligations de confinement, la ville a défini un plan de continuité d'activité en assurant un service public recentré uniquement sur les missions essentielles, en limitant la propagation du virus au sein des infrastructures municipales, en protégeant les agents en activité contre ce risque.

La mairie à vos côtés. Une permanence téléphonique a été assurée aux horaires d'ouverture de la Mairie. L'ensemble des agents administratifs a continué d'assurer les missions à distance, dans le cadre du télétravail. Seul, l'accueil physique a été interrompu en mairie pendant l'état d'urgence sanitaire, du 17 mars au 11 mai.

Les services techniques. Les agents ont assuré les interventions saisonnières ne pouvant être reportées (tonte, entretien des rues et des espaces publics...), les interventions urgentes sur le réseau d'eau potable, de voirie et toute autre mission relevant de la compétence de la commune, susceptible de présenter un danger grave et imminent pouvant porter atteinte à la sécurité ou à la salubrité publique. Les agents d'entretien ont assuré le nettoyage et la désinfection du centre Covid-19 installé à la salle des fêtes du Bois de Castres du 19 mars au 9 juin 2020.

La Police Municipale. Toute l'équipe est restée mobilisée sur le terrain tout le long du confinement.



Les policiers municipaux sur le terrain au quotidien.

Écoles. L'accueil des enfants des personnels soignants a été assuré par les enseignants volontaires (temps scolaire), par les agents municipaux et animateurs de la MJC (temps périscolaire).

Les entreprises en aide aux collégiens. Des ordinateurs portables ont été remis au Collège André-Abbal par l'entreprise DSI et le Club des Entrepreneurs pour permettre aux jeunes de suivre leurs cours à distance.



Préparation des poches de lecture drive par les agents de la médiathèque.

Un drive à la médiathèque. Les agents de la médiathèque ont proposé aux lecteurs un système de drive et une "boîte retours" a été installée devant la médiathèque.

Aide financière pour les professionnels de santé. La mairie a alloué la somme de 1000 € pour l'achat d'équipements destinés aux infirmières du secteur.

Mise à disposition de locaux. Des professionnels de santé ont mis en place un centre Covid-19 à la salle des fêtes du Bois de Castres. La salle Laveran était réquisitionnée pour du stockage de matériel médical et le patio pour certaines réunions. La salle Guy-Prévost (à côté du poste de Police Municipale) était réservée au collectif "Carbonne Entraide" pour du stockage de tissus et matériels nécessaires à la confection des masques.



Les bénévoles de "Carbonne Entraide" salle Guy-Prévost.

LES ACTIONS PENDANT LA CRISE SANITAIRE

Les masques. Les premiers sont arrivés début avril, grâce à un formidable élan de solidarité du collectif "Entraide Carbonne" et de "l'Association les Jeunes Handicapés (AJH)". Ces associations ont fourni les commerçants, le service d'aides à domicile du CCAS, l'EHPAD Jallier... Ensuite, la commande groupée avec la Communauté de Communes du Volvestre, arrivée début mai, a permis à la ville de prioriser l'intérêt général, à savoir les services publics et les personnes les plus vulnérables. Les élus et la Police Municipale en ont distribué au domicile des personnes de plus de 75 ans. Dans un second temps, a eu lieu, les 28 et 29 mai au gymnase Abbal, la distribution de masques à tous les Carbonnais, fournis par le Conseil départemental et la Région Occitanie. Elle a été assurée par les conseillers municipaux.

Les commerces à l'épreuve du Covid-19. Seuls les commerces de bouche sont restés ouverts pendant le confinement. Chaque commerçant a su adapter son activité aux contraintes liées à la crise sanitaire.

Les associations s'adaptent. Leurs activités ont été arrêtées pour la plupart d'entre elles, excepté pour les Restos du Cœur, la Croix Rouge et l'épicerie solidaire (L'Escale). À cette dernière, durant cette période où l'approvisionnement était compliqué, la ville de Carbonne a ouvert une ligne budgétaire pour lui venir en aide. Les distributions de denrées se sont déroulées à l'extérieur des bâtiments. Des colis à emporter ont été préparés et livrés par les bénévoles.



28 et 29 mai : distribution de masques à tous les Carbonnais au gymnase Abbal.

A noter

Les Carbonnais n'ayant pu se rendre aux distributions de masques effectuées au mois de mai sont invités à venir les retirer en Mairie (munis d'une pièce d'identité).

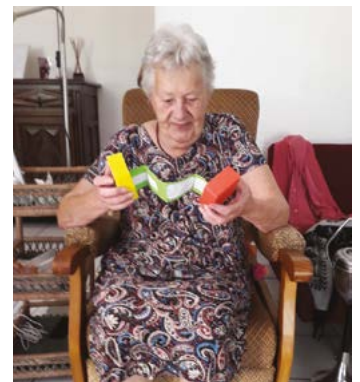
Écoliers solidaires

Les élèves de l'école élémentaire Henri-Chanfreau ont participé à l'action « écoliers HG12 solidaires » initiée par l'Inspection de l'Éducation Nationale de Rieux-Volvestre.

Dès la mi-mars, beaucoup vivaient une solitude imposée due au confinement. En lien avec les programmes de français et de l'enseignement moral et civique, les élèves devaient produire un écrit (un poème, une lettre, un dessin...) à destination des résidents de l'EHPAD Jallier et des bénéficiaires du service d'aide à domicile du CCAS. Ainsi, chacun a pu renforcer les notions de respect d'autrui, avec notamment l'identification et le partage des émotions, des sentiments, dans la situation que nous avons tous vécue.



Réception des productions des écoliers par l'équipe du CCAS.



Les bénéficiaires du CCAS touchés par l'attention des écoliers.

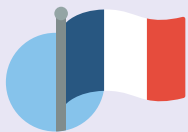




LE DOSSIER

BUDGET COMMUNAL

RECE



DOTATIONS DE L'ÉTAT
1 356 873 €

****DGF** : La Dotation Globale de Fonctionnement est une dotation de l'État aux collectivités territoriales.

DSR : La Dotation de Solidarité Rurale est attribuée par l'État pour tenir compte, d'une part, des charges que supportent les communes rurales pour maintenir un niveau de services suffisant et, d'autre part, de l'insuffisance de leurs ressources fiscales.



IMPÔTS ET TAXES
3 803 800 €*



Taxe d'habitation,
taxe foncière,
cotisation aux entreprises,
taxes sur les surfaces commerciales,
taxe sur la publicité extérieure.



**PRODUITS DES SERVICES
ET DU PATRIMOINE**
1 039 383 €



Personnel mis à disposition,
loyers, travaux en régie,
cantine, gravières...



AUTRES
362 996 €

Produits exceptionnels,
résultat de
financement reporté,
écritures comptables, etc.

- 27.8 %

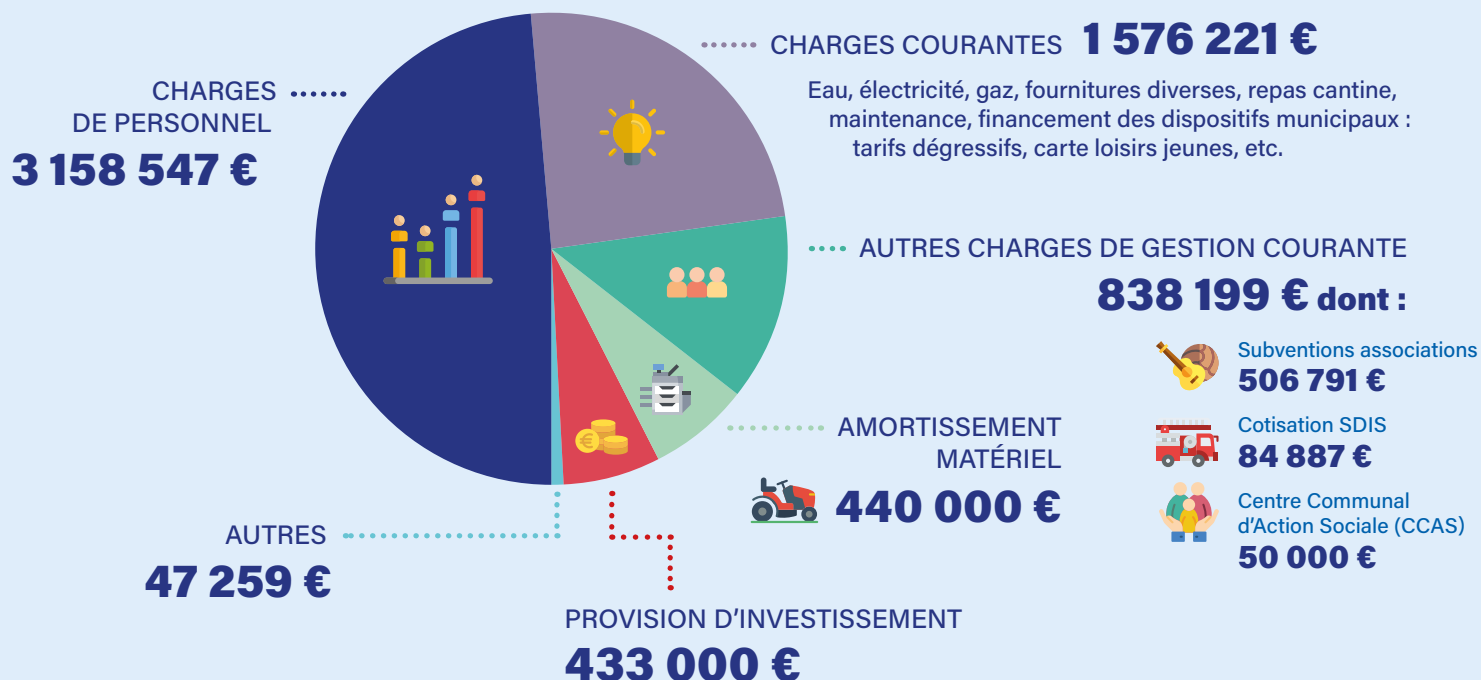
BAISSE DE LA DGF DE 2015 À 2020**



REMBOURSEMENT INTÉRÊT DE LA DETTE
69 825 €

FONCTIONNEMENT
6 563 052 €

DÉPE



***PAS D'AUGMENTATION DE LA FISCALITÉ**, la commune maintient ses taux d'imposition. L'État, quant à lui, a augmenté les bases d'imposition de 2.2 %, ce qui induit une légère hausse de vos impôts locaux.

TTEES



EXCÉDENTS REPORTÉS
1 055 450 €



EMPRUNTS
1 589 021 €



SUBVENTIONS
682 166 €



AUTRES
1 235 500 €

L'ensemble
du budget
détaillé sur
ville-carbonne.fr

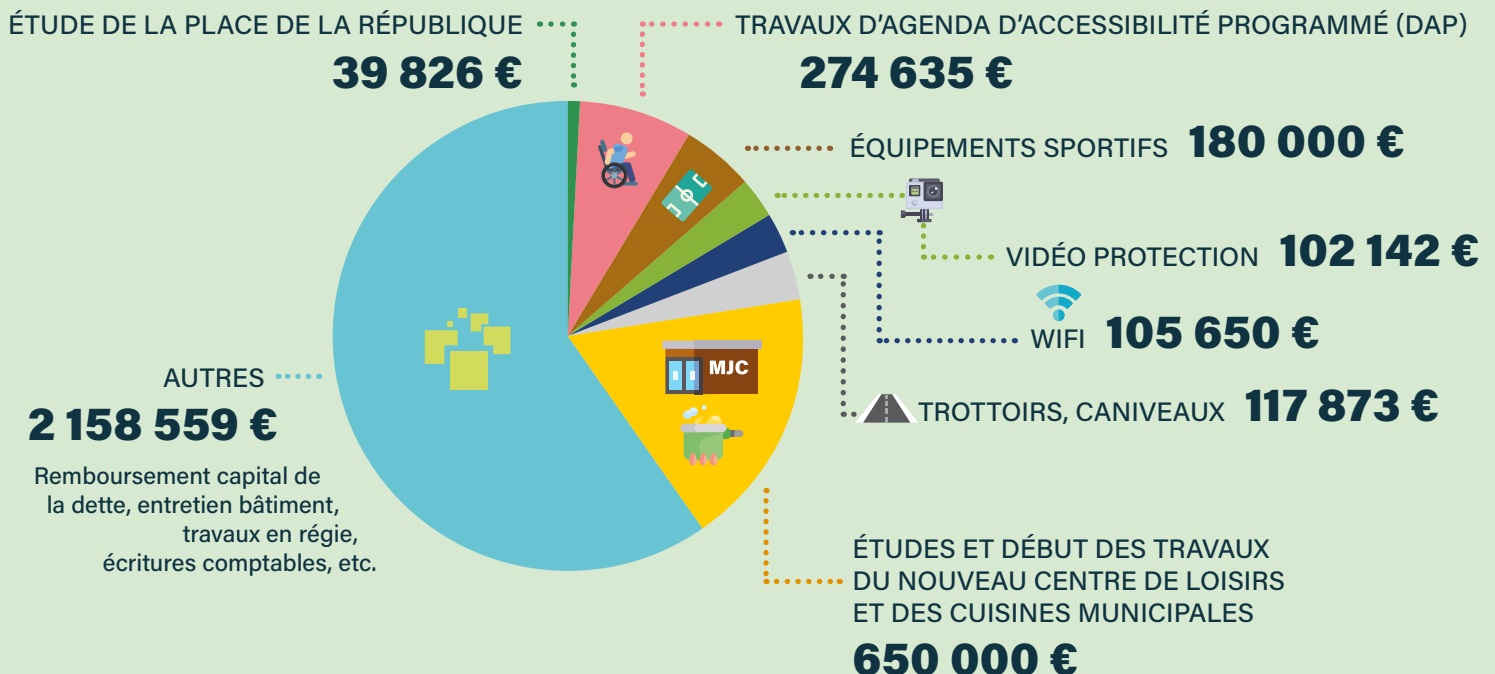


REMBOURSEMENT CAPITAL DE LA DETTE
933 453 €

Dette par habitant **736 €**
Autres communes de notre taille **979 €**

NSES

INVESTISSEMENTS **4 562 138 €**



COMMENT LIRE UN AVIS DE TAXE FONCIÈRE

Vos démarches

- Accédez à votre espace particulier pour télécharger vos avis d'impôts, payer et gérer vos contrats de prélèvement, déposer vos réclamations et poser vos questions grâce à votre messagerie sécurisée.
- Utilisez votre messagerie sécurisée dans votre espace particulier ou professionnel sur impots.gouv.fr
- Par courriel : - Pour toutes questions sur le prélèvement à l'échéance ou sur le prélèvement mensuel, votre centre prélèvement service : 0 810 012 011* - Courrier : CENTRE PRELEVEMENT SERVICE 69327 LYON CEDEX 3
- Pour toute autre question personnelle, votre centre des finances publiques (coordonnées ci-dessous).
- Par téléphone : - Pour toute autre question personnelle, votre centre des finances publiques (coordonnées ci-dessous).
- Sur place : Votre centre des finances publiques (voir ses horaires sur impots.gouv.fr, rubrique « Contact ») :
Pour obtenir des réponses plus détaillées :
* Sur le paiement de votre impôt :
TRESORERIE DU VOLVESTRE
12 PLACE JULES FERRY - BP 19 31390 CARBONNE
Tél : 05 61 87 84 99
* Sur le montant de votre impôt :
CENTRE DES IMPOTS FONCIER MURET - SECTEUR FONCIER 1ER SECTEUR
159 AVE JACQUES DOUZANS - BP 80111 31604 MURET CEDEX
Tél : 05 62 23 12 44



Le taux d'imposition est voté par le Conseil Municipal.

*Service 0,06 €/min + prix appel - depuis l'étranger renseignez-vous auprès de votre opérateur)

Département : 31 HAUTE GARONNE Commune : 107 CARBONNE

TF 2019	Commune	Syndicat de communes	Inter communalité	Département	Taxes spéciales	Taxe ordures ménagères	Taxe GEMAPI	Total des cotisations
Taux 2018	17,77 %	%	7,05 %	21,90 %	0,205 %	8,52 %	0,0795 %	
Taux 2019	17,77 %	%	7,05 %	21,90 %	0,196 %	8,47 %	0,165 %	
Adresse								
Base ①	1810		1810	1810	1810	1810	1810	1006
Cotisation	322		128	396	4	153	3	
Cotisation lissée ②								
Adresse								
Base ①								
Cotisation								
Cotisation lissée ②								
Cotisations 2018	315		125	388	4	151	1	1006
Cotisations 2019	322		128	396	4	153	3	
Variation	+2,22 %		+2,40 %	+2,06 %	0 %	+1,32 %	+200,00 %	

La taxe GEMAPI en vigueur depuis 2018 est prélevée par l'intercommunalité : elle finance la gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations.

La taxe spéciale : depuis 2018 l'établissement public foncier d'État d'Occitanie perçoit une taxe spéciale d'équipement ; cet établissement accompagne les collectivités dans la définition et la mise en œuvre de leurs projets de construction de logements, de développement économique, de préventions des risques naturels, etc.

La valeur locative cadastrale d'un bien sert de base d'imposition aux divers impôts locaux. C'est la valeur de votre habitation estimée par l'administration fiscale.

La base d'imposition de la Taxe Foncière correspond à la valeur locative cadastrale diminuée d'un abattement de 50 %.

Propriétés non bâties	Commune	Syndicat de communes	Inter communalité	Taxe additionnelle	Taxes spéciales	Chambre d'agriculture	Taxe GEMAPI	Total des cotisations
Taux 2018	%	%	%	%	%	%	%	
Taux 2019	%	%	%	%	%	%	%	
Bases terres Non agricoles								
Bases terres agricoles								
Cotisations 2018								
Cotisations 2019								
Variation								
Dégrèvement jeunes agriculteurs (JA)				Base du forfait forestier	Majoration base terrains constructibles	Caisse d'assurance des accidents agricoles		
						Droit proportionnel :		
						Droit fixe :		
Base État						Frais de gestion de la fiscalité directe locale		
Base Collectivité						Dégrèvement Habitation principale		
						Dégrèvement JA État		
						Dégrèvement JA Collectivité		
						Montant de votre impôt :		
						37		
						1043		

La variation annuelle de la cotisation est due :
- soit à une augmentation du taux et/ou
- soit à une augmentation des bases



la base fiscale est réévaluée chaque année par le gouvernement. Cette évolution peut donc influencer sur votre augmentation de cotisation.



TRAVAUX

Aménagements urbains réalisés

Ville basse

Réfection des trottoirs et caniveaux (rues du Pila, des Orpailleurs, des Jardins, Léo-Lagrange et Saint-Laurent).

Mise en place d'un point de collecte des déchets, place du Pila.

Implantation d'un terrain de pétanque par les services municipaux.



Place du Pila, terrain de pétanque.



Rue des Orpailleurs, réfection du trottoir.

Avenue Etienne-Prosjean

Chaussée à voie centrale banalisée (chaucidou). Ce type de voie à double sens permet de faire cohabiter les automobilistes et les cyclistes quand la largeur de la voie est insuffisante pour accueillir une piste cyclable.

Sécurité. Implantation d'un triangle lumineux solaire aux abords de l'école Henri-Chanfreau.



Devant le groupe scolaire H-Chanfreau.

PROJET À L'ÉTUDE



Nouvelles cuisines pour les écoles

La municipalité souhaite mettre en place une restauration scolaire municipale élaborée sur place avec des produits issus de circuits courts et de cultures biologiques. Une production maraîchère dans les serres municipales est à l'étude.

Pour ce faire, les études de faisabilité sont réalisées. La mise en service des deux cuisines dans les groupes scolaires est prévue pour la rentrée 2022. Le coût de ces équipements est évalué à 1.5 M€.

Route de Marqufave

Aménagement de liaisons douces : piste cyclable et piétonne sécurisant l'accès au collège.



Signalétique matérialisée sur le trottoir.

Rue de la Roche

Le service cadre de vie a aménagé l'espace public rue de La Roche avec un sol calcaire, la réalisation d'un muret en gabions et la plantation de bambous.



Rue de la Roche, nouvel aménagement.

L'ÉQUIPE MUNICIPALE

PRÉSENTATION



Denis TURREL

Maire de Carbonne

Président du Service d'Alimentation en Eau Potable
Président du Centre Communal d'Action Sociale
Président de la Communauté de Communes du Volvestre



Marie-Caroline TEMPESTA

1^{re} adjointe

Présidente commission
Éducation, enfance et jeunesse

Conseillère Régionale
Régie des transports (membre)
CMJ (membre)
CCV (élue)



Ali BENARFA

2^e adjoint

Président commission
Finances - Politique
associative et animation locale

Solidarité et action sociale (membre)
CAO (membre titulaire)
CCAS (membre)
Réseau 31 (délégué)
SMDEA (délégué)
CCV (élu)



Maddy LIBRET-LAUTARD

3^e adjointe

Présidente commission
Solidarité et action sociale

Vice-présidente du CCAS
Conseil consultatif des Aînés (membre)
Accessibilité aux personnes handicapées (membre)
Régie des transports (membre)
Maison de Retraite Jallier (membre)
CCV (élue)



Michel VIGNES

4^e adjoint

Président commission
Personnel municipal,
prévention et sécurité

Accessibilité aux personnes handicapées (membre)
CAO (membre titulaire)
Régie des transports (président)
CCV (élu)



Sophie RENARD

5^e adjointe

Présidente commission
Culture et communication

CCV (élue)



Rémi RAMOND

6^e adjoint

Président commission
Urbanisme et travaux

CAO (membre titulaire)
Régie des transports (membre)
SDEHG (délégué)
Réseau 31 (président CT12)
SMDEA (délégué)
CCV (élu)



Sandra NEPYJWODA DA-SILVA

7^e adjointe

Présidente commission
Sports et loisirs

Accessibilité aux personnes handicapées (membre)
Régie des transports (membre)
CMJ (membre)
Conseil Consultatif des Aînés (membre)
CCV (élue)



Elias TAYIAR

8^e adjoint

Président commission
Environnement et cadre de vie

Maison de Retraite Jallier (président du conseil d'administration)
Conseil Consultatif des Aînés (membre)
HGE (délégué suppléant)

Vos conseillers municipaux et vos conseillères municipales



Corinne **PONS**
CCAS (membre)



Bastien **HÔ**
CCV (vice-président)
HGE (délégué titulaire)



Corinne **MASSA**
CCAS (membre)
CMJ (membre)



Stéphane **LE BRUN**
Régie des transports (membre)



Françoise **HENRY**
CAO (membre titulaire)



Bernard **BARRAU**
CAO (membre suppléant)



Sandra **LACOSTE**
CCAS (membre)



Didier **GENTY**
Conseil de Prévention
de la Délinquance (animateur)



Émilie **BLANIC**



Julien **GLINKOWSKI**
CAO (membre suppléant)
SDEHG (membre)
SMDEA (membre)
CMJ (membre)



Laurence **CANITROT**
Maison de Retraite Jallier
(membre)



Fabrice **COT**
CAO (membre suppléant)



Corinne
NOGUES-GOUZY
CAO (membre suppléant)
CCAS (membre)



Franck **QUIN**
CAO (membre suppléant)
SMEA 31 (membre)



Huguette **DEDIEU**
CAO (membre suppléant)
SMEA 31 (membre)



Cédric **HAMMER**



Marion **GELIS**



Pierre **HELLÉ**
SMDEA (membre)



Marcella **VALLANIA**



Jacques **GAILLAGOT**

LES COMMISSIONS :

- | | | | |
|--|--|--|-------------------------------|
| | Éducation, enfance et jeunesse | | Culture et communication |
| | Finances,
Politique associative et animation locale | | Urbanisme et travaux |
| | Solidarité et action sociale | | Sports et loisirs |
| | Personnel municipal, prévention et sécurité | | Environnement et cadre de vie |

CCAS : Centre Communal d'Action Sociale

CCV : Communauté de Communes du Volvestre

CAO : Commission d'Appel d'Offre

CMJ : Conseil Municipal des Jeunes

HGE : Haute-Garonne Environnement

Réseau 31 : Syndicat Mixte de l'Eau et de l'Assainissement de la Haute-Garonne

SMDEA : Syndicat Mixte Départemental de l'Eau et de l'Assainissement

SDEHG : Syndicat Départemental d'Énergie de la Haute-Garonne

RENTRÉE SCOLAIRE 2020-2021



Marie-Caroline
TEMPESTA
1^{re} adjointe
Éducation, Enfance et Jeunesse

Rentrée scolaire et Covid-19, équation compliquée !

Entretien de rentrée avec Marie-Caroline Tempesta, 1^{re} adjointe au maire, en charge de l'éducation, l'enfance et la jeunesse.

Comment la Mairie de Carbonne a-t-elle préparé la rentrée ? Nous l'avons anticipée et organisée en concertation avec tous nos partenaires, les directeurs d'école, l'Inspecteur de Circonscription de l'Éducation Nationale, la conseillère pédagogique de la circonscription, le directeur de la MJC et les représentants des parents d'élèves afin d'assurer la sécurité sanitaire de tous les enfants des écoles maternelles et élémentaires.

Quelles sont les contraintes auxquelles vous avez dû faire face ? Un très haut niveau d'exigence a été mis en place sur l'ensemble des temps de la journée, qu'il s'agisse de l'Accueil de Loisirs Associé à l'École (ALAE), de l'enseignement ou de la restauration scolaire. Afin de limiter le brassage des enfants, dans chaque école les groupes de classes ne se rencontrent pas et n'utilisent pas les mêmes locaux. Le lavage des mains est obligatoire le matin à l'arrivée ainsi qu'avant et après le repas. Un protocole de nettoyage-désinfection est assuré tous les jours dans l'ensemble des locaux par les agents municipaux.

Nous avons également adapté l'organisation de la restauration scolaire. Les enfants sont servis à table et répartis en deux services par groupes

de classe. Ils sont assis en quinconce afin de respecter la distanciation mais suffisamment proches pour ne pas se sentir isolés.

Qu'en est-il du temps périscolaire et du transport ? Dans le souci d'éviter le brassage des enfants, l'Accueil de Loisirs Sans Hébergement (ALSH) du mercredi est désormais assuré, par les animateurs de la MJC, au sein même des écoles et non plus au Centre de Loisirs, rue Lucien-Cassagne.

Pour les trajets quotidiens en bus, du matin et du soir, le port du masque est obligatoire pour les enfants de plus de 11 ans. Le jour de la rentrée la Mairie a fourni un masque chirurgical pédiatrique à ceux qui n'en avaient pas.

Avez-vous des précisions à apporter pour conclure ? J'ajoute que depuis le 28 août dernier, la Préfecture a rendu obligatoire le masque dans un rayon de 30 mètres autour des entrées et des sorties de crèches et des établissements scolaires (écoles, collèges, lycées) du département entre 7h et 22h.

Cette rentrée a été aussi l'occasion d'accueillir Pierre Liebert, nouveau directeur du groupe scolaire Guy-Hellé.



ENVIRONNEMENT

La ville expérimente l'éco-pâturage

Dans un objectif de développement durable, la ville de Carbonne a décidé de tenter l'expérience de l'éco-pâturage. Elle a signé une convention de pâturage avec Jean-Louis Lafargue . Son troupeau d'ovins est installé depuis début juillet au-dessus de la salle des fêtes, plus précisément autour de la Gloriette, sur 6 000 m² de surfaces herbeuses.

L'éco-pâturage (ou éco-pastoralisme) est un mode d'entretien écologique des espaces naturels par des animaux herbivores. Cette technique d'entretien paysager, outre le fait de supprimer les nuisances sonores et la pollution des engins mécaniques (tondeuses et débroussailleuses), permet également d'éviter les déchets de tontes générés par les tondeuses mécaniques. À travers cette expérience la ville soutient l'activité agricole locale. Le but principal de l'éco-pâturage n'est pas la rentabilité économique mais l'entretien de sites pour préserver la biodiversité tout en réduisant l'entretien mécanique des espaces. Cela limite les coûts de gestion. D'autres sites sont à l'étude.



Le troupeau d'ovins de Jean-Louis Lafargue à la Gloriette.

Les premières récoltes dans les jardins familiaux

Ce dispositif initié par la commission cadre de vie a rencontré un vif succès puisque les treize lots ont été attribués et sont cultivés.



Les jardins familiaux, véritable lieu de vie.

Quatre nouveaux hôtels à insectes

À l'initiative de la commission environnement du Conseil Municipal des Jeunes (CMJ), les hôtels à insectes ont été fabriqués à partir de matériaux de récupération (caisse de vin en bois, morceaux de tuiles, rondins...) par les jeunes élus en partenariat avec la Maison de Jeunes et de la Culture (MJC).

Vous les remarquerez sur le rond-point du Pradet, dans le patio de la Mairie et sous la halle à la volaille.



Hôtel à insectes du rond-point du Pradet

MÉDIATHÈQUE

Les tout-petits à la médiathèque

Dans le cadre du nouveau schéma départemental de lecture publique, les médiathèques municipales du territoire ont pour mission de faire des propositions de lecture pour tous dès le plus jeune âge.

Le travail engagé cette année a porté sur la mission « bébés lecteurs ». Le réaménagement de l'espace jeunesse permet un accueil plus adapté aux 0-3 ans et facilite aussi les animations.

Cet espace spécifique est adapté à la taille, aux mouvements, à l'agilité des tout-petits. Un système de rangement des livres au ras du sol permet aux enfants de se servir eux-mêmes, et les incite à s'approcher, toucher, attraper, en plaçant les livres à la hauteur de leurs yeux et de leurs mains.

Ce nouvel espace bien identifié est équipé de mobilier coloré, facilement modulable grâce aux roulettes, ce qui favorisera l'accueil des animations.



Nouvel aménagement du coin jeunesse.



A quoi sert la boîte à retours ?

Afin de faciliter la restitution de vos emprunts, la médiathèque est désormais équipée d'une « boîte à retours » située à l'extérieur à côté de l'entrée, utilisable en dehors des horaires d'ouverture au public. Vous pourrez y déposer tous vos documents empruntés, en ayant bien vérifié que vos boîtiers de CD et DVD soient complets.



Boîtes à retour.

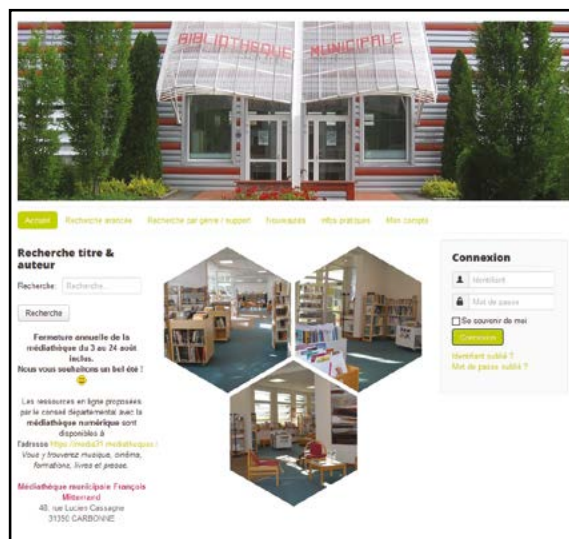
Catalogue en ligne

La médiathèque met à votre disposition son catalogue en ligne. Pour le consulter, rendez-vous à l'adresse mediatheque-carbonne.fr

Ce nouvel outil vous permet :

- de consulter l'ensemble du fonds de la médiathèque,
- d'effectuer des réservations pour les documents indisponibles,
- de visualiser tous vos prêts en cours ainsi que la date de retour prévue.

Pour votre première connexion, le personnel est à votre disposition au 05 61 87 59 81.



PROGRAMMATION JEUNE PUBLIC

Une fin d'année riche de propositions poétiques, drôles, musicales, marionnettiques pour le jeune public. A réserver sans tarder auprès du service culturel de la ville.

Les spectacles sont **GRATUITS**
Réservation indispensable
05 61 87 59 81
jauge limitée

« Dans la cour des grands »

Cie du Chamboulé

THÉÂTRE - DANSE

Bien à l'abri des regards des adultes, il s'en passe des choses à la «récré» ! C'est même l'essentiel qui se joue ici, pressions et jeux de pouvoir en tous genres. Et dans ce domaine, on le sait, les enfants ne sont pas en reste...

Les deux danseuses comédiennes nous font vivre une intrigue pleine d'émotion aussi palpitante que drôle.



© Baptiste Hamoussin

Samedi 28 novembre
17h

- Salle de spectacles du complexe du Bois de Castres
- A partir de 6 ans
- Durée : 50 mn

« Ferme ton bec »

Cie Ribambelle

MARIONNETTES ET OMBRES

C'est l'histoire d'un poussin si bavard et si curieux qu'il exaspère tous les animaux de la basse-cour. On lui demande tout le temps de se taire ! Mais le poussin continue de s'interroger sur le monde qui l'entoure. Mère poule ne sait plus où donner de la tête...

Librement adapté d'un album jeunesse (Ferme ton Bec de Pierre Delye et Magali Le Huche aux éditions Didier Jeunesse), Cathy Tisé a conçu ce spectacle dans la plus pure tradition de la Cie Ribambelle : matériaux de récupération, décor et marionnettes fabriquées main, travail sur les textures...



Samedi 12 décembre
18h

- Médiathèque municipale
- 4/7 ans - Durée : 35 mn

« Fils du vent » - Cie Les mains sur terre



CONTE MARIONNETTIQUE ET MUSICAL

Yépache est un petit tzigane solitaire, baroudeur décoiffé au caractère bien trempé. Toujours sur la route, il a appris à parler le langage des oiseaux. Il les aime tellement qu'il construit des nids et des maisons pour eux et tente d'en vendre quelques-uns au marché. Mais le monde d'aujourd'hui s'intéresse plus aux cages qu'aux nids.

Les marionnettes s'invitent parmi vous pour vous faire voyager, danser, passer au-dessus des frontières, vers un univers poétique haut en couleurs.

Samedi 5 décembre
18h

- Médiathèque municipale
- 4/7 ans - Durée : 45 mn

« Il était une fois Noël »

CONTE FÉRIQUE

Lulu le lutin au chapeau pointu vous fera rentrer dans les coulisses de la préparation de vos jouets.



Petits et grands seront transportés dans la magie de Noël par des comptines, des danses et de la magie !

Samedi 19 décembre
18h - (2 séances)

- Médiathèque municipale
- 1/4 ans - Durée : 35 mn

Accueil dans le respect des conditions sanitaires en vigueur.

DES INITIATIVES SOLIDAIRES À SOULIGNER

Un geste solidaire des pompiers

L'amicale des sapeurs-pompiers volontaires de Carbonne, reconnaissante envers les personnes exposées pendant la crise sanitaire, a choisi de reverser une partie de sa subvention municipale au profit du Service des aides à domicile du Centre Communal d'Action Sociale.

Alexandre Angot et Claude Soucasse ont remis le chèque à Maddy Libret-Lautard, adjointe au maire en charge de la solidarité et de l'action sociale. Cette dernière, au nom du personnel du CCAS, remercie chaleureusement l'amicale des sapeurs-pompiers pour ce geste solidaire. Eux aussi, par leur engagement, ont occupé une place importante pour faire face aux difficultés.



De g. à d. Catherine Antalova, agent administratif du Service d'Aides à Domicile, Maddy Libret-Lautard, adjointe au maire déléguée à la solidarité et l'action sociale, Alexandre Angot, président de l'Amicale des sapeurs-pompiers, et Claude Soucasse, responsable de la section des retraités des pompiers de Carbonne.

Des timbres pour les enfants... pour égayer le confinement



Au début du confinement, Jean-Pierre Vaute, président de l'Amicale Philatélique du Volvestre, souhaitait offrir aux enfants une activité ludique, enrichissante et sans écran, à pratiquer à la maison.

Il a donc diffusé un courriel à l'ensemble de ses contacts (courriel également relayé sur le site web de la ville) dans lequel il proposait l'envoi gratuit d'une enveloppe d'au moins 50 timbres de collection. Trente-huit enfants ont ainsi reçu, de façon nominative, les timbres accompagnés de recommandations pour les décoller, les classer et faire des recherches. Les familles ont apprécié et certains échanges se sont poursuivis lors du forum des associations de septembre.

HOMMAGE

Gérard Blanc nous a quittés



Conseiller municipal de 1971 à 1977, Gérard Blanc est né à Carbonne le 20 octobre 1943. Il était aussi membre de la commission municipale des impôts depuis 2014 et de la commission électorale depuis 2009. Amoureux de sa ville, il était très investi au niveau associatif, notamment au CASSES (trésorier) et à la Jeunesse Sportive Carbonnaise (JSC), où il a été joueur et dirigeant. Il nous a quittés le 3 mai dernier, après s'être battu contre une longue maladie.

La ville de Carbonne salue l'implication et la passion dont il a fait preuve au service de la collectivité et du monde associatif.

La ville de Carbonne salue l'implication et la passion dont il a fait preuve au service de la collectivité et du monde associatif.

La JSC mobilisée en faveur du personnel soignant

Conscients des répercussions que la Covid-19 avait sur la médecine de ville, les responsables de la JSC ont décidé de venir en aide aux infirmières libérales du canton du Volvestre par un système de collecte original. Ils ont créé cet autocollant et déposé des urnes chez les commerçants. Les particuliers étaient invités à faire un don en échange de l'autocollant. 900 € ont été récoltés, 700 € ont déjà été remis. Par ailleurs, le club a fait don de 80 masques FFP2 et de housses de protection jetables pour les sièges de voiture des professionnels de santé.

La JSC tient à remercier les commerces partenaires, les donateurs de masques et de housses de protection, ainsi que l'ensemble des habitants du canton sensibilisés par leur démarche et qui, par leurs dons, ont permis d'apporter un soutien matériel et moral aux infirmières.



SERVICE COMMUNICATION



Evelyne ICARD
Chargée
de communication

Evelyne ICARD

Quel est votre parcours professionnel ?

J'ai travaillé 19 ans dans une agence de communication privée où j'occupais un poste d'infographiste. Notre clientèle était composée d'entreprises privées et de collectivités territoriales, dont la mairie de Carbonne. Nous étions également éditeur. Après la fermeture de l'agence, j'ai postulé à la Mairie de Carbonne qui recrutait un agent pour son nouveau service communication.

Quand avez-vous intégré la commune et quelles sont vos missions ?

Je suis chargée de communication, depuis novembre 2008. J'ai participé à la création du service, il s'agissait de mettre en place l'élaboration des supports de communication en gestion interne. Le service a été doté des matériels et logiciels adéquats. J'ai en charge la réalisation (rédaction, maquette) et la mise à jour des différents supports papier (Info 107, annuaire des associations, info riverains...), numériques (site Internet, Facebook) et électronique (affi-

cheur électronique). Je prépare également la communication interne pour les différents services, en étroite collaboration avec la directrice générale des services. Enfin, je m'occupe de la mise en place des réunions publiques et autres évènements citoyens.

Qu'appréciez-vous dans votre métier ?

J'ai une fonction transversale par excellence au sein de la ville, ce qui fait la richesse et la diversité de mon poste. La communication est une véritable courroie de transmission entre les élus, les services et les différents publics internes et externes, pour servir le projet de la collectivité impulsé par les élus. C'est un secteur en constante évolution et les perspectives de développement sont très motivantes ! J'ai la chance d'exercer une profession qui me plaît !

En dehors de votre métier, quels sont vos centres d'intérêt ?

Je suis très impliquée au sein de mon village et des associations. J'apprécie avant tout les moments de partage en famille ou avec mes amis, que ce soit autour d'un bon repas ou d'un concert.

INFOS PRATIQUES

de la Communauté de Communes du Volvestre

Fonctionnement des déchetteries du Volvestre



Déchetterie de Carbonne.

Les déchetteries du Volvestre situées sur les communes de Montesquieu-Volvestre et de Carbonne sont ouvertes du mardi au samedi de 8h45 à 12h et de 14h à 18h. Nous rappelons que les grilles ferment 15 mn avant l'heure

affichée pour laisser le temps aux usagers d'effectuer leurs derniers dépôts avant l'heure de la fermeture.

La déchetterie est un lieu ouvert gratuitement aux particuliers pour le dépôt sélectif des



déchets dont ils ne peuvent se défaire de manière satisfaisante dans le cadre du service de la collecte des ordures ménagères du fait de leur encombrement, de leur quantité, et/ou de leur nature. Pour accéder aux déchetteries, vous devez vous munir d'une carte délivrée par votre mairie ou à l'accueil de la CCV. Afin d'obtenir ces documents, vous devez fournir la carte grise du véhicule, ainsi qu'un justificatif de domicile.

Renseignements :

05 61 90 80 70
ou contact@ccv-volvestre.fr



Du 21 au 29 novembre

La Communauté de Communes du Volvestre, dans sa volonté d'accompagner les citoyens au sujet de la réduction des déchets, prépare son programme d'animations pour cet événement. De nombreux ateliers auront lieu toute la semaine autour de deux thèmes majeurs : la gestion des biodéchets et le réemploi.



@cc.volvestre



... à la loupe

D'où vient le nom du quartier ?

En latin, *pila* signifie "colonne, pilier". En gascon, *pilar* (le "r" final ne se prononce pas) veut dire "pilier".

L'origine du nom de ce quartier est liée au vestige, toujours visible, au milieu de la Garonne, de la pile, à demi renversée, d'un pont qui fut érigé par les moines de Bonnefont vers 1256 et emporté par une crue au milieu du XV^e siècle.



LE PILA

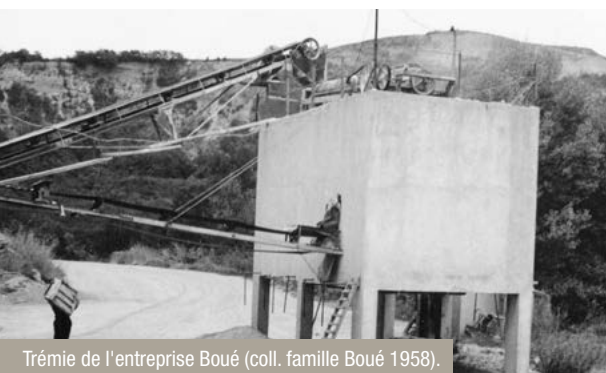
Le Pila, quand on y habite on cherche à y rester

Dans ce quartier situé dans le méandre de la Garonne, partie basse de la ville, le calme et la tranquillité règnent. Pourtant, tel n'a pas toujours été le cas...

Entre le XVI^e et le XIX^e siècle, le Pila était l'un des quatre ports que comptait la ville. La batellerie y fut une activité intense. Elle assurait le transport des marchandises lourdes jusqu'à Toulouse et même Bordeaux. L'activité a périclité avec l'avènement du chemin de fer en 1862. Le quartier a cependant continué à être très fréquenté par les Carbonnais qui en faisaient leur lieu privilégié de baignade, le cours de la Garonne n'était pas encore régulé par le barrage hydroélectrique construit en 1965. Avant-guerre, Paul Boué (1892/1979) y installe son entreprise de traitement de granulats (fabrication de sable et graviers à partir des matériaux extraits du lit de la Garonne). Le ballet des charrettes tirées par des chevaux puis, plus tard, des camions transportant le gravier était alors incessant entre huit heures le matin et six heures le soir ! L'extraction dans la Garonne a été remplacée en 1967 par l'exploitation de gravières.

Dans les années 50, et jusqu'en 1967, le Pila était animé, en été, par une Guinguette dite "La Piscine", créée par M. Roux, propriétaire du cinéma Le Royal (rue Jean-Jaurès). Un escalier en bois descendait sur la rive de la Garonne aménagée en dancing bétonné, entouré de gradins à l'ombre de peupliers. De mémoire de résidents, l'ambiance était conviviale, des guéridons étaient installés le long d'allées bordées de peupliers où l'on pouvait consommer les rafraîchissements proposés par la buvette (bâtiment situé en bord de route, aujourd'hui détruit). Les Carbonnais se retrouvaient le jeudi après-midi et en fin de semaine, le soir, pour danser au son d'un tourne-disques. La crue de février 1962 a arrêté net ces activités !

Aujourd'hui, le quartier est paisible et agréable. Convivialité et solidarité semblent être des valeurs communes partagées par les habitants. Ils répondent nombreux à l'invitation de l'association Les amis du Pila qui organise, chaque année, des repas de quartier.



Trémie de l'entreprise Boué (coll. famille Boué 1958).

EN CHIFFRES...

Word Cleanup Day*

organisé par le Système d'Échange Local (SEL) de Carbone

19

septembre
2020

3

heures de
nettoyage

30

volontaires

4 m³

de déchets
collectés



Une partie des volontaires pour l'opération de nettoyage.

* Journée mondiale du nettoyage. Une opération planétaire, lancée par l'association à but non lucratif Let's do it Foundation, ayant pour objectif la lutte contre la pollution à travers des nettoyages citoyens.



L'Instant OCCITAN !

A Carbona, coma dins tota l'Occitania, la lenga d'òc es parlada e escrita dempuèi 1000 ans. Nòstra primièra lenga istorica es le veïcul d'una rica tradicion populara (cançons, contes e comptinas, provèrbis, danças e musicas, recèptas de cosina, jòcs, manières de viure, etc.) e d'una literatura abundanta, de granda qualitat : dempuèi les Trobadors – qu'inventan « l'amor cortés » a l'Edat Mejana – dincas ara, en passant per Frederic Mistral, Prèmi Nobel de literatura en 1904, s'es totjorn escrit en occitan. Uèi encara, de joens aprenen, sòmian e crèan en occitan (concèrts, filmes, sites Internet, libres, jòcs vidèos, etc.). Alavetz, a l'ora de la defensa de la diversitat de çò vivent, avèm le dreit de deishar morir una de las mès grandas culturas europèas ?

À Carbonne, comme dans toute l'Occitanie, la langue d'oc est parlée et écrite depuis 1000 ans. Notre première langue historique est le véhicule d'une riche tradition populaire (chansons, contes et comptines, proverbes, danses et musiques, recettes de cuisine, jeux, modes de vie, etc.) et d'une littérature abondante, de grande qualité : depuis les Troubadours – qui inventent « l'amour courtois » au Moyen-Âge – jusqu'à nos jours, en passant par Frédéric Mistral, Prix Nobel de Littérature en 1904, on a toujours écrit en occitan. Aujourd'hui encore, des jeunes apprennent, rêvent et créent en occitan (concerts, films, sites Internet, livres, jeux vidéos, etc.). Alors, à l'heure de la défense de la diversité du vivant, a-t-on le droit de laisser mourir une des plus grandes cultures européennes ?

En savoir plus : CIRDOC (Centre International de Recherche et Documentation Occitane – Institut occitan de culture) : <https://www.oc-cultura.eu>



#carbonne



Envoyez vos clichés à
service.communication@ville-carbonne.fr
les meilleures photos seront publiées

La Ville de Carbone propose

Quelle histoire !?...

1^{er} Concours de nouvelles courtes

Participation du 15 juillet
au 30 novembre 2020

Gratuit et ouvert
à tous et toutes



Renseignements et règlement disponible sur ville-carbone.fr

Chaque texte devra être envoyé, au plus tard, le 30 novembre 2020 à l'adresse suivante : service.culturel@ville-carbone.fr



**ABONNEZ-VOUS
À LA NEWSLETTER**

REJOIGNEZ-NOUS



En savoir plus sur
ville-carbone.fr



Ville de

Carbone